



PACTE MONDIAL

COMMUNICATION SUR LE PROGRÈS 2025



PACTE MONDIAL

COMMUNICATION SUR LE PROGRÈS

2025



Notre entreprise s'engage
à respecter et promouvoir
les Dix Principes du
**Pacte mondial des
Nations Unies.**
Veuillez consulter notre
**Communication sur
le Progrès.**

L'engagement de notre Président

À compter de janvier 2026, Vertone devient Société à Mission. Cette évolution marque une étape structurante dans le développement du cabinet. En inscrivant dans nos statuts notre raison d'être - « Animés par une vision optimiste et engagée, nous agissons pour transformer les défis en opportunités de développement et contribuer à construire un avenir qui inspire confiance. » - nous affirmons notre volonté d'agir durablement pour nos collaborateurs, nos clients, nos partenaires et la société. Cette raison d'être traduit une conviction : la performance des entreprises de demain sera indissociable de leur responsabilité.

Notre ambition s'inscrit dans la continuité d'engagements portés par Vertone depuis sa création en 1999. La signature du Pacte mondial des Nations Unies en 2012 a constitué une étape importante en réaffirmant notre engagement pour l'éthique des affaires et notre soutien aux dix principes fondamentaux de l'ONU dans les domaines des droits de l'Homme, des conditions de travail, de la protection de l'environnement et de la lutte contre la corruption. Depuis, cette démarche s'est renforcée à travers des engagements concrets, tels que l'amélioration de notre trajectoire carbone, notre engagement dans le 1 % Pledge, qui consacre 1 % du temps de travail de nos collaborateurs à des organisations à but non lucratif, ainsi que la promotion de notre offre de Business à Impact Positif.

Le présent rapport annuel donne l'occasion de faire le bilan de ces engagements et des multiples initiatives portées par nos consultants, mises en œuvre et coordonnées par notre équipe RSE. Il vise à proposer une restitution juste et sincère, fidèle aux actions menées, aux progrès réalisés et aux enjeux qui demeurent.



Stéphane Martineau,
Président

A handwritten signature in blue ink, reading 'S. Martineau', with a stylized flourish at the end.

Table des matières

> Présentation de Vertone	05
Notre engagement en tant que Société à Mission	
Nos expertises et secteurs d'activité	
Notre gouvernance RSE	
Une démarche RSE inscrite dans le temps	
Notre impact sur la chaîne de valeur et sur nos parties prenantes	
Nos engagements	
> Nos actions relatives aux droits de l'homme	12
Accompagner des organisations à but non lucratif	
Favoriser le développement personnel par l'entrepreneuriat	
> Nos actions relatives au social et aux conditions de travail	16
Favoriser l'égalité des chances	
Encourager la formation et le développement professionnel	
Améliorer les conditions de travail	
Favoriser le bien-être des collaborateurs	
> Nos actions relatives à la protection de l'environnement	26
Limiter l'impact environnemental de nos bureaux	
Limiter l'impact environnemental de nos déplacements	
Sensibiliser nos parties prenantes aux bonnes pratiques environnementales	
> Nos actions relatives à l'éthique des affaires	32
Assurer la protection des informations et des données	
Appliquer et promouvoir des comportements éthiques	
Lutter contre toutes les formes de harcèlement	
Assurer une utilisation éthique de l'intelligence artificielle	
> Notre politique achats responsables	37
Sélectionner des fournisseurs locaux, TPE ou PME et engagés	
Garantir la bonne application des pratiques d'achats responsables	
Acheter des consommables sur la base de critères de durabilité	
> Nos indicateurs de performance	40



CHAPITRE 1

Présentation de Vertone

Vertone est un cabinet de conseil français, indépendant, fondé en 1999 et détenu à 100% par ses fondateurs et salariés. Spécialisé en marketing, développement commercial, innovation et expérience client, Vertone compte 171 salariés en 2025.

- > Notre engagement en tant que Société à Mission
- > Nos expertises et secteurs d'activité
- > Notre gouvernance RSE
- > Une démarche RSE inscrite dans le temps
- > Notre impact sur la chaîne de valeur et sur nos parties prenantes
- > Nos engagements

Notre engagement en tant que Société à Mission

À compter de janvier 2026, Vertone devient Société à Mission, inscrivant sa raison d'être dans ses statuts. Cette évolution traduit la volonté de l'entreprise de formaliser ses engagements et de les mettre en œuvre à travers des objectifs de mission concrets, mesurables et suivis dans le temps.

NOTRE RAISON D'ÊTRE

Animés par une vision optimiste et engagée, nous agissons pour transformer les défis en opportunités de développement et contribuer à construire un avenir qui inspire confiance.

NOS OBJECTIFS

- Accompagner nos clients dans leur transformation et leur développement en leur proposant des solutions innovantes, au service de l'intérêt collectif.
- Assurer l'épanouissement et l'engagement des Vertoniens via une culture d'entreprise résolument optimiste.
- Garantir un usage responsable des nouvelles technologies et de la donnée, pour accompagner les transformations de nos métiers et celles de nos clients.
- S'engager auprès de la collectivité pour construire un avenir qui inspire confiance

LE COMITÉ DE MISSION

La mise en œuvre de ces engagements repose sur un Comité de mission composé de membres internes et externes. Ce comité est chargé de suivre l'avancement des objectifs de mission, d'en évaluer les résultats et de contribuer à l'amélioration continue de la démarche.

Nos expertises

- > Data & IA
- > Innovation & Design d'expérience
- > Marketing
- > Relation client
- > RH & organisation
- > RSE
- > Sales
- > Stratégie
- > Transformation

Nos secteurs d'activité

- > Agriculture
- > Assurances, Mutuelles, Assistance
- > Banques de détail & financières spécialisées
- > Distribution
- > Énergie
- > Hôtellerie, Tourisme & Restauration
- > Immobilier
- > Industrie
- > Logistique & Services postaux
- > Loisirs & Divertissements
- > Marques & Produits de Grande consommation
- > Mode, Luxe & Beauté
- > Protection sociale
- > Santé
- > Technologies, Médias & Télécoms
- > Transport & Mobilité

Notre gouvernance RSE

Une équipe RSE fait valider en comité de direction et au CSÉ les axes de développement de la politique RSE, assure la mise en œuvre des actions décidées, mesure les résultats obtenus et produit les documents utiles à la formalisation de la politique et aux évaluations externes.

Les politiques et les actions sont réparties sur 4 chantiers : associatif, social, environnemental et éthique des affaires.

L'équipe gère également la relation avec les parties prenantes externes (organisations à but non lucratif, labels et organismes d'évaluation) et conduit régulièrement des analyses sur les différents processus et politiques en matière de RSE, dans une démarche d'amélioration continue.

ÉQUIPE RSE

Vertone compte une équipe RSE composée de 17 collaborateurs aux profils différents :
12 consultants,
3 managers,
1 responsable SI et
1 associé

**DES RÉUNIONS SUR
CHAQUE PROJET**

COMITÉ DE DIRECTION

Il est composé des
17 partners du cabinet

1 RÉUNION PAR MOIS

IRP

Le Comité Social et Économique (CSÉ) est composé de
8 membres élus et
7 suppléants

5 À 6 RÉUNIONS PAR AN



Depuis 2014, Vertone fait appel à Ecovadis, agence de notation extra-financière, pour évaluer sa politique RSE sur les 4 thèmes suivants : Environnement, Social & Droits humains, Éthique et Achats Responsables. En avril 2025, Vertone est classé dans le Top 10% des entreprises évaluées de sa catégorie et obtient la médaille d'argent.

Une démarche RSE inscrite dans le temps

1999 — Création de Vertone

Adhésion à la Charte
de la diversité — **2009**

2012 — Adhésion au Pacte Mondial
de l'ONU (Global Compact)
1^{er} Mécénat de compétences
avec la Fédération des
Banques Alimentaires

Certification Happy at Work — **2015**

2020 — Médaille d'or Ecovadis (Top 3 %)
Création de l'offre de conseil
Business à impact positif

1^{ère} édition du Vertone Care Day — **2022**
1^{er} bilan carbone

2024 — 1% pledge atteint

Passage Société à Mission — **2026**

Notre impact sur la chaîne de valeur et sur nos parties prenantes

Vertone fait respecter les principes de l'ONU et de l'OIT au travers d'une charte signée par les fournisseurs. La charte témoigne de la résolution de Vertone de promouvoir l'application des principes du développement durable auprès de ses fournisseurs et prestataires. Cette volonté vise à intégrer la RSE comme critère de sélection à part entière au même titre que les aspects de coût, de qualité ou de service. Les fournisseurs de Vertone sont principalement des fournisseurs de consommables de bureau, d'équipements informatiques et de prestations de services diverses.

200
fournisseurs

Vertone propose à ses clients une offre de conseil business à impact positif dont l'objectif est d'intégrer les impacts sociaux et environnementaux à la stratégie de l'entreprise en conciliant performance économique et utilité sociale. Les leviers de notre offre Business à Impact Positif sont les suivants :

- > Acculturer les équipes aux enjeux du business à impact positif
- > Valoriser les engagements auprès des clients de l'entreprise
- > Définir la raison d'être de l'entreprise et ses engagements
- > Définir une stratégie à impact positif
- > Innover de façon durable
- > Développer un « marketing responsable »

135
clients par an

Vertone sensibilise ses équipes au développement durable et à l'importance du business à impact positif à travers des chartes et codes de conduite éthiques et responsables. Vertone organise aussi des webinars ouverts à ses salariés, prend régulièrement la parole en réunion d'équipe sur les sujets relatifs à la RSE, offre l'accès à de nombreux articles via le blog, et implique ses collaborateurs dans la conduite de la politique RSE.

171
salariés

Nos engagements

Nos actions visent à améliorer continuellement les réalisations de Vertone afin de réaffirmer les principes de l'ONU (Vertone est signataire du Pacte Mondial des Nations Unies depuis 2012).

DROITS DE L'HOMME

Pour Vertone, les droits de l'homme c'est l'accompagnement d'associations humanitaires et l'encouragement du développement personnel par l'entrepreneuriat.



NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

Pour Vertone, le respect des normes internationales du travail c'est l'égalité des chances, l'accès à la formation et au développement, la garantie de bonnes conditions de travail et l'attention portée sur le bien-être de ses collaborateurs.



ENVIRONNEMENT

Pour Vertone, l'environnement c'est la maîtrise de l'impact environnemental de ses bureaux, des déplacements de ses collaborateurs, ainsi que la sensibilisation auprès des parties prenantes.



ÉTHIQUE DES AFFAIRES

Pour Vertone, le respect de l'éthique des affaires, c'est le respect strict des principes de confidentialité, de libre concurrence, la lutte contre les comportements irrespectueux, la corruption et les conflits d'intérêt.





CHAPITRE 2

Nos actions relatives aux droits de l'homme

Vertone a choisi de jouer un rôle sociétal et de faire porter son action en matière de droits de l'homme dans l'aide à des organisations à but non lucratif dont l'action agit directement ou indirectement en faveur de la défense des droits et de la dignité humaine.

➤ Accompagner des organisations à but non lucratif

Nos actions d'accompagnement des organisations à but non lucratif

Vertone joue un rôle sociétal et s'engage en matière de droits de l'Homme en soutenant des organisations à but non lucratif. Ces organisations sont sélectionnées pour leur action directe ou indirecte en faveur de la défense des droits et de la dignité humaine.

12

associations accompagnées
par Vertone en 2025

231

JH de pro bono effectués
par les consultants en 2025

10 K€

de dons versés à
des associations en 2025



VERTONE CARE DAYS

En 2025, Vertone a lancé la quatrième édition des «Vertone Care Days». Les collaborateurs se voient proposer la participation à une journée d'engagement citoyen et solidaire afin d'aider l'association de leur choix sur leur temps de travail. Deux types d'engagement possibles : des actions «terrain» (remise en état d'un orphelinat, collecte d'inventus, préparation de repas...) et des actions de mécénat de compétences (atelier d'idéation, formation à destination des membres de l'association, amélioration de la stratégie de collecte...). Cette journée a vocation à être reconduite chaque année et s'inscrit dans le cadre d'un programme plus large d'engagement des collaborateurs auprès d'associations à but non lucratif. Cet engagement prendra une nouvelle forme en 2026, en offrant la possibilité aux collaborateurs de s'engager non plus lors d'une seule journée mais tout au long de l'année.



80

collaborateurs se sont mobilisés auprès de 11 associations en 2025 : AVVEJ, Banques Alimentaires, La Croix-Rouge, Environnement Fausses-Reposes, FACE, L'Arche, Les Blouses Roses, Les Ombres, Les Hôtels Solidaires, Les Restos du Cœur et le Secours Populaire.

Tout au long de l'année, Vertone est engagé auprès de 5 structures à but non lucratif et les accompagne financièrement, en pro bono ou à travers un mécénat de compétences :

ELA

Depuis 2012 Vertone accompagne ELA, une association qui soutient les familles concernées par une leucodystrophie, un groupe de maladies génétiques qui détruisent le système nerveux central de ceux qui en sont atteints.

> En 2025, Vertone a une nouvelle fois participé à l'opération « Mets tes baskets en entreprise » pour la 13ème année consécutive.

- > 1,2 million de pas ont été réalisés en une journée, soit +23% par rapport à 2024, grâce à la participation de 107 consultants.**
- > Un don de 10 000 € a été versé à l'association.**



FÉDÉRATION FRANÇAISE DES BANQUES ALIMENTAIRES

Depuis 2012, Vertone soutient la Fédération Française des Banques Alimentaires, 1^{er} réseau d'aide alimentaire en France, qui lutte contre la pauvreté et la précarité alimentaire.

> En 2025, Vertone est intervenu à hauteur de 15 JH auprès de la FFBA dans le cadre de son mécénat de compétences. Cette intervention a consisté à les accompagner dans la structuration de leur feuille de route stratégique.



AFM TÉLÉTHON

Depuis 2018, Vertone soutient l'AFM-Téléthon, une association dirigée par des parents et des malades pour lutter contre les maladies rares, génétiques et lourdement invalidantes.

> En 2024, et pour la 7ème année consécutive, Vertone a participé au Téléthon et organisé des activités de sensibilisation aux maladies génétiques. 48 salariés ont participé à ces ateliers sur le thème «Tous bâtisseurs» et un don de 8000€ a été versé à l'association.



FACE

Depuis 2023, Vertone accompagne FACE, une fondation pour l'inclusion qui réunit acteurs publics, privés et associatifs dans la lutte contre l'exclusion, les discriminations et la pauvreté.

> En 2024, Vertone a créé un programme d'accompagnement pour des seniors éloignés de l'emploi, avec des:

- > Simulations d'entretiens et relectures de CV**
- > Formations au numérique par des sites dédiés à l'emploi, utilisation de ChatGPT**
- > Parrainages de personnes en recherche d'emploi**
- > Partages d'expériences entre seniors et juniors**
- > Fresques du Climat**

> En 2025, 10 consultants se sont engagés, à hauteur de 9,4JH auprès des antennes de Paris Hauts-de-Seine, Lille MEL et Limousin Perigord, en parrainant des personnes en recherche d'emploi, à travers des formations et du mentorat individuel.



LES RESTOS DU CŒUR

En 2024, Vertone a commencé à accompagner Les Restos du Cœur, qui luttent contre la précarité et toute forme d'inégalité. Vertone a continué cet accompagnement en 2025.



POUR RENFORCER NOTRE ENGAGEMENT.

1% PLEDGE

Vertone a atteint en 2024 son objectif d'affecter 1% du temps de ses équipes en soutien d'organisations à but non lucratif, tournées vers l'aide sociale et médicale pour tous types de bénéficiaires. Cet engagement, qui passe par des missions pro bono, du mécénat de compétences et des dons, souligne l'implication du cabinet pour intégrer l'impact positif dans son ADN.

Après avoir réalisé 62 % de son objectif en 2025, Vertone poursuit ses efforts pour atteindre de nouveau le cap du 1 % Pledge en 2026.



CHAPITRE 3

Nos actions relatives au social et aux conditions de travail

Depuis sa création, Vertone s'est construit en alliant esprit d'équipe, enthousiasme, engagement et excellence dans l'exercice des missions confiées par ses clients. L'ambition du cabinet est d'être une référence sur ses domaines et secteurs d'intervention. Cette même ambition est mise au service des conditions de travail des salariés de l'entreprise.

- > Favoriser l'égalité des chances
- > Encourager la formation et le développement professionnel
- > Améliorer les conditions de travail
- > Favoriser le bien-être des collaborateurs

Nos actions favorisant l'égalité des chances

Vertone est déterminé à lutter contre la discrimination à la fois dans ses recrutements et dans la progression professionnelle de ses salariés. Ces engagements sont officialisés dans la Charte éthique Vertone qui les mentionne, et dans la Politique RH qui rappellent les actions mises en place par le cabinet en faveur de la diversité. Ces documents sont mis à la disposition de l'ensemble des collaborateurs sur l'intranet Vertone.

ÉGALITÉ DES CHANCES DANS LE PROCESSUS DE RECRUTEMENT

Le processus de recrutement Vertone est transparent et non discriminatoire ; il est ouvert à tous les candidats. Le choix d'une candidature porte uniquement sur des critères objectifs tels que le profil académique, le profil professionnel et les acquis du candidat.

Depuis 2013 une formation au recrutement est organisée par Vertone afin de sensibiliser ses consultants à l'importance de la diversité et de la non-discrimination dans le recrutement.

> En 2025, Vertone a formé 11 consultants supplémentaires au recrutement lors de deux nouvelles sessions, pour un total de 286 consultants depuis sa création.

ÉGALITÉ DES CHANCES DANS LA PROGRESSION DE CARRIÈRES

Chez Vertone les consultants sont tous évalués de la même façon indépendamment du sexe et de l'âge. Ils bénéficient d'une évaluation au début et à la fin de chaque mission réalisée, ainsi que d'une évaluation annuelle.

En 2025, Vertone a obtenu une note globale de 89 sur 100 à l'index de l'égalité Femmes-Hommes (en application de la loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » du 5 septembre 2018).

> En 2025, Vertone continue d'agir pour l'égalité Femmes-Hommes concernant le recrutement (44% de recrues féminines), l'accès à la formation et la promotion de ses collaborateurs (51% de femmes promues, tous grades confondus).

2009

adhésion de Vertone
à la Charte de la diversité

44 %

des nouvelles recrues
sont des femmes en 2025

63 %

de l'effectif managérial
(managers, senior managers
et directeurs) sont
des femmes en 2025



ÉGALITÉ DES CHANCES DANS L'ÉQUILIBRE VIE PERSONNELLE ET PROFESSIONNELLE

Les salariés peuvent bénéficier d'un aménagement de leur temps de travail indépendamment de leur genre, de leur âge ou de leur situation.

INTÉGRATION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Vertone accompagne 100% des collaborateurs en RQTH dans les dispositifs et actions visant à garantir le maintien dans l'emploi (aménagement de poste ergonomique, aménagement du temps de travail et flexibilité des modalités, accompagnement dans les démarches administratives).

8

de nos collaborateurs
ont bénéficié d'un
aménagement de leur
temps de travail en 2025

4

ETP Vertone
relèvent du statut RQTH

55 %

de l'effectif total est
composé de femmes
en 2025

Nos actions en faveur de la formation et du développement professionnel

ACCUEIL DE NOUVEAUX CONSULTANTS ET INSERTION PROFESSIONNELLE DES ÉTUDIANTS

Chaque nouveau consultant se voit attribuer un mentor parmi la population de managers, senior managers ou partners du cabinet pour accompagner sa progression professionnelle. Le mentor suit l'évolution professionnelle des consultants qui lui sont attribués tout au long de leur parcours chez Vertone. De plus, lors du premier jour, les consultants se voient attribuer un parrain qui s'occupe de les accompagner durant leur période d'intégration, notamment sur la première journée dédiée à la découverte du cabinet et à la rencontre de différents interlocuteurs.

Un guide de bienvenue est également mis à disposition des nouveaux arrivants où ils trouvent toutes les informations essentielles à leur prise de poste.

Pour accueillir au mieux les nouveaux salariés, un séminaire de formation de 2 jours, le « 2-Days training » est organisé en dehors du cabinet et au vert. En 2025, la session s'est tenue en avril avec 10 participants. Les nouveaux arrivants Vertone ont également l'opportunité de se présenter en réunion mensuelle d'activité afin de faciliter leur intégration.

Afin de favoriser l'insertion professionnelle, Vertone emploie tous les ans des étudiants stagiaires, et participe à des forums en école afin de rencontrer des étudiants et recruter de nouveaux talents. En 2025, Vertone a participé au forum Finance & Consulting Career Fair de l'ESCP.

> En 2025, Vertone est intervenu au sein de 7 écoles pour y donner des cours : EDHEC, ESCP, Centrale Lille, Skema, EMLyon, l'Institut Agro Montpellier et l'Université Paris-Dauphine.

DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

L'ensemble des salariés Vertone bénéficie d'un plan de formation individualisé et régulièrement enrichi, intégrant 16 formations réalisées par des experts Vertone et 14 animées par des formateurs externes. Depuis début 2021, les consultants ont également la possibilité de s'auto-former librement en accédant au contenu de 11 formations.

Depuis 2024, une plateforme TMS (Training Management System) permet de simplifier et d'optimiser la gestion des formations (planification, suivi, mise en œuvre, évaluations). Les collaborateurs ont ainsi accès à une interface personnalisée regroupant toutes les informations liées à la formation (catalogue de formation, une visibilité sur leurs formations passées et à venir), et d'automatiser certains process comme l'envoi des convocations et des questionnaires de satisfaction.

> 4 nouvelles formations ont été mises à disposition des collaborateurs en 2025 : prospection commerciale, sensibilisation à la prévention des RPS, banque de détail, et enfin assurance.

18

salariés recrutés
en 2025

6

stagiaires recrutés
en CDI en 2025
(60% des stagiaires
de fin d'étude)

93 %

des collaborateurs
ont bénéficié d'au moins
une formation en 2025

2,14

jours de formation par salarié
en 2025 en moyenne

Par ailleurs, Vertone a généralisé l'usage de Napta, un outil de gestion des compétences qui permet de réaliser l'ensemble des évaluations annuelles des consultants et de suivre les évaluations de chaque mission pour s'assurer de leur progression.

Parce que la promotion au grade de manager est une étape charnière dans la trajectoire conseil, Vertone a mis en place un accompagnement dédié :

➤ La formation management (8 participants en juin 2025), accessible à partir du grade de supervising senior, qui a pour but de donner des bases et outils nécessaires au management d'équipe, d'identifier son style de management et de savoir l'adapter à son interlocuteur.

➤ L'onboarding Manager (7 participants en avril 2025), qui a pour vocation de célébrer les nouveaux promus, de leur donner les clés leur facilitant l'intégration du grade (rappels des attendus, présentation des process et outils) et de leur permettre d'identifier des personnes ressources dans leur intégration et de s'appuyer sur leur cohorte.

➤ L'onboarding consultants senior, qui a eu lieu en mars 2025 avec 16 participants.

➤ Le 2 days leadership & management, séminaire résidentiel qui a pour objectif d'approfondir les pratiques managériales et d'accompagner les managers dans l'évolution de leur posture. La session 2025 a eu lieu en septembre et a réuni 8 participants pendant deux jours.

➤ En 2024 a été introduit le grade de supervising senior. Ce nouveau statut fait le lien entre l'expertise reconnue d'un consultant senior et les premières responsabilités managériales. Il offre aux consultants seniors expérimentés une évolution de carrière cohérente, leur permettant de découvrir progressivement les enjeux du management. Le supervising senior est ainsi amené à se confronter à plusieurs dimensions du pilotage de mission, afin d'aborder plus sereinement et efficacement les différents aspects du métier de manager. 7 participants ont pris part à l'onboarding supervising senior en mars 2025.

ÉVALUATION DES COMPÉTENCES ET ENTRETIEN PROFESSIONNEL

Le parcours d'évaluation de Vertone concerne 100 % de ses consultants. Il permet de suivre leur progression de façon ponctuelle, à l'issue de chaque mission et de façon annuelle grâce à une grille d'évaluation objective des réalisations.

Un entretien professionnel est également organisé tous les deux ans entre les consultants et leur mentor afin de recenser leur besoin de formation et de les rendre acteurs de leur évolution professionnelle. Enfin, Vertone a mis en place un système d'évaluation anonyme de ses managers.

COMITÉ CARRIÈRE

En 2025, Vertone dispose d'un Comité Carrière ayant pour mission d'adresser les sujets de gestion de carrière tels que l'évaluation, le développement et l'orientation professionnelle, la rémunération et la promotion. Il est composé d'une responsable RH et de 4 partners dont le président de Vertone.

100%

des nouveaux managers ont participé à une formation liée à leur nouveau poste

100%

des consultants bénéficient d'un encadrement pour progresser durant leurs missions et d'une évaluation annuelle

100%

des managers de Vertone bénéficient d'une évaluation pour progresser dans leur pratique du management

15

Comités Carrière organisés en 2025

Nos actions en faveur de l'amélioration des conditions de travail

LOCAUX ET ÉQUIPEMENTS DES CONSULTANTS

Depuis 2022, le cabinet occupe un espace de coworking, Morning, au coeur de Paris dans le 7ème arrondissement. Un déménagement dans le 16ème arrondissement aura lieu en 2026.

Fin 2019 – début 2020, Vertone a renouvelé le parc informatique d'ordinateurs portables de l'ensemble de ses consultants en privilégiant deux modèles d'ordinateurs Asus légers (1,1 kg et 1,3 kg), solides et performants. La marque Asus a été privilégiée pour la qualité de ses ordinateurs ainsi que pour ses engagements RSE, l'entreprise étant la 1ère de l'industrie électronique à être certifiée ISO 20400 pour l'approvisionnement durable. Depuis 2020, Vertone contribue également à l'amélioration du poste de télétravail de ses consultants avec une participation à l'achat d'une chaise de bureau à hauteur de 100 € et d'un écran à hauteur de 80 €. Par ailleurs, Vertone finance à hauteur de 75% l'abonnement téléphonique de ses salariés.



INFORMATION ET TRANSPARENCE

Vertone favorise la transmission d'informations et la transparence envers ses salariés. Dans ce sens une politique de « capitalisation » des documents a été mise en place avec un partage sur l'outil collaboratif Teams.

Par ailleurs, Vertone réalise tous les 2 ans une enquête de satisfaction anonyme de ses collaborateurs permettant de mesurer le climat interne de l'entreprise.

> En janvier 2024, Vertone a mené la 4^{ème} édition de l'enquête, 66 % des collaborateurs ont répondu à cette enquête et les résultats de l'étude ont été présentés à l'ensemble des collaborateurs en avril 2024.

De plus, de nombreuses initiatives confirment l'importance que revêt la transparence et le partage d'informations dans le fonctionnement de Vertone :

> VertoneBoost, événement de partage sur des sujets d'innovation lancé en 2020, dont 10 éditions ont déjà été réalisées. Lors de ces éditions, les collaborateurs ont pu contribuer aux réflexions concernant des sujets stratégiques du cabinet.

> Vertonews, réunion mensuelle durant laquelle tous les consultants sont invités, permettant de passer en revue l'actualité commerciale, l'actualité RH, les évolutions de Vertone et les bonnes pratiques RSE. Ces réunions mensuelles sont proposées en mode hybride : en présentiel et distanciel simultanément.

28

personnes ont utilisé la subvention "télétravail" afin de bénéficier des chaises de bureau et écrans à leur domicile en 2025

11

réunions d'information « Vertonews » avec l'ensemble des salariés ont eu lieu en 2025



6

réunions du CSE
ont été organisées
en 2025

Enfin, le CSE (Comité Social et Économique) assure un rôle permanent de relais des remontées des salariés et de diffusion de l'information. Il est composé de 8 membres titulaires et 7 suppléants élus en 2023, de grades et de profils différents, qui se réunissent régulièrement avec la direction en tant que représentant des salariés et mettent en place un certain nombre d'actions culturelles et sociales à destination des collaborateurs : cartes cadeaux, réductions sur des sorties culturelles, organisation d'événements conviviaux, ...

ACTIONNARIAT ET NOMINATION DE NOUVEAUX PARTNERS

Vertone est détenu à 100 % par ses salariés. Un plan d'actionnariat salariés permet la montée de tous les salariés au capital via le PE.

100 %

du cabinet Vertone
est détenu par
ses fondateurs et salariés

CONTRAT DE TRAVAIL ET RÉMUNÉRATION

Vertone compte 100 % de salariés en CDI en 2025. La rémunération des équipes est supérieure à celle préconisée par la convention collective des cabinets de conseil Syntec-Cinov et inclut une participation de 3% du salaire et un intéressement d'environ 5% (soit 8% en tout). Pour les profils consultants senior et le management, la structure de rémunération inclut une prime variable. L'effectif cadre chez Vertone représente 97% des effectifs en 2025.

100 %

des salariés
en CDI

RESTAURATION ET SANTÉ

Vertone finance les titres restaurant à hauteur de 60 % alors que le seuil minimum est fixé à 50 %. Vertone réalise tous les 5 ans une comparaison des mutuelles, de manière à proposer à ses salariés la meilleure prestation sur le marché. Par ailleurs, alors que l'employeur doit prendre au minimum 50 % de la cotisation à sa charge, en 2025 comme depuis plusieurs années, Vertone participe à hauteur de 60 % dans le financement de la complémentaire santé dont 100 % de ses salariés bénéficient.

Fin 2022, le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) a été mis à jour.

> En 2023, comme en 2019, Vertone a entièrement pris en charge un bilan de prévention santé pour l'ensemble de son personnel âgé de plus de 40 ans en collaboration avec le centre ELLA SANTE. 22 salariés de Vertone ont bénéficié de ce bilan.

60 %

de financement des titres
restaurants et de prise en charge
de la complémentaire santé
(vs. obligation légale de 50 %)

Nos actions en faveur du bien-être des salariés

PRÉVENTION ET ATTENTION PORTÉE AU BIEN-ÊTRE DES SALARIÉS

Vertone a plusieurs fois été distingué pour son bien-être au travail dans des études indépendantes. Nous avons notamment été labellisé « HAPPY AT WORK » pendant 3 années, allant jusqu'à être classé dans les meilleures entreprises entre 1 et 250 employés en France. Une enquête relationnelle à destination des salariés est par ailleurs programmée tous les deux à trois ans, l'enquête menée en janvier 2024 à laquelle ont participé 66% des salariés Vertone indique que 96% des salariés sont satisfaits de Vertone, +2 points gagnés par rapport à 2021.

Vertone organise chaque année depuis 2019 la semaine du bien-être : en 2025, celle-ci s'est tenue en mars, avec 2 journées consacrées aux consultations d'ostéopathie (40 participants) et 2 journées consacrées aux massages (50 participants).

Soucieux du bien-être de ses salariés, Vertone a également lancé en 2021 le chantier Vertone Baby composé de 3 personnes, autour de 3 piliers :

- > Pilier générosité : envoi d'un cadeau pour les nouveaux-nés et leurs parents
- > Pilier accompagnement : accompagnements des futures mamans de l'annonce de la grossesse au retour du congé maternité. Depuis 2023, 4 demi-journées d'absences sont autorisées pour les mères dans les 2 mois suivants leur retour de congé maternité.
- > Pilier informations : mise à disposition des questions/réponses fréquentes pour les parents vertoniens et d'un fichier de partage avec les bons plans
- > En 2025, un congé enfant malade de 2 jours par an a été mis en place pour tous les salariés.

96%

des salariés sont satisfaits de Vertone (selon une enquête réalisée par Vertone à laquelle 66 % des salariés ont répondu en janvier 2024)



ATTENTION PORTÉE À LA SANTÉ PHYSIQUE ET PSYCHOLOGIQUE DES SALARIÉS

Vertone prête également une attention particulière aux risques professionnels auxquels ses salariés sont susceptibles d'être confrontés. Ainsi, 10 risques psychosociaux et 11 risques physiques ont été évalués dans une analyse de risques spécifiques et font chacun l'objet de mesures de prévention.

Chaque année des ateliers de sensibilisation sont organisés sur des thématiques telles que la prévention et la gestion du burn-out et du stress au travail, ainsi que la lutte contre toute forme de harcèlement.

Lors de la semaine du bien-être, deux journées ont également été dédiées aux consultations d'ostéopathie pour la prévention des troubles musculo squelettiques (TMS).

Vertone a également lancé en mars 2023 une « Cellule de Prévention et de Suivi » pour accompagner les salariés et gérer les situations particulières à risques de déséquilibre.

➤ Elle est composée du DG, des partners responsables de chacun des 3 pôles et d'une RH.

➤ Elle s'adresse à tous les salariés, que ceux-ci soient en activité, présentant des signes de stress chronique, pour anticiper et prévenir plutôt que guérir, ou qu'ils soient de retour après un arrêt de travail lié à un épuisement professionnel

➤ Le salarié choisit ou se voit attribuer un interlocuteur privilégié au sein de la cellule, selon ses affinités. Des échanges réguliers ont ensuite lieu entre les membres de la cellule pour trouver des solutions ensemble et - si nécessaire - faire le lien avec les pôles d'activité / cordées managériales concernées.

➤ En fonction de la situation et de l'état du salarié, différents leviers peuvent être activés : gestion de la charge sur les critères de périmètre, ressources ou délai, écoute, échange, suivi régulier en dehors de la cordée managériale et des process RH classiques, ...

5

séances de sensibilisation et de prévention du burn-out ont été organisées pour l'ensemble des collaborateurs du cabinet depuis 2019

38

nouveaux formés aux risques psycho-sociaux en 2025



FORMATION « PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHO-SOCIAUX »

Cette formation de 1,5 jour initiée en 2023 et dispensée par un expert externe est accessible à partir du grade senior manager. Elle vise à développer une culture préventive pour que le management sache identifier les facteurs de risques psychosociaux (RPS) et soit en capacité d'agir. 21 partners et senior managers ont suivi cette formation entre 2023 et 2024, auxquels se sont ajoutés 8 nouveaux participants en 2025. Afin d'étendre cette culture à tout le cabinet, une session de « sensibilisation à la prévention des risques psychosociaux » animée en interne a été mise en place en 2025 et devient obligatoire pour tous les salariés. Elle se concentre sur l'apprentissage de ce que sont les RPS, comment s'en prémunir et les voies de signalement, en insistant sur le stress et toutes les formes de harcèlement. Les 5 sessions de cette année ont permis de former 30 collaborateurs.

GÉNÉRALISATION DE NOUVEAUX MODES DE TRAVAIL À DISTANCE

La pandémie de Covid a largement modifié le quotidien des consultants avec la généralisation du télétravail. Dans ce contexte, Vertone a été particulièrement attentif au bien-être de ses équipes en multipliant les initiatives nouvelles :

- Accès à distance aux réunions mensuelles d'information Vertone à 100 % des collaborateurs
- Une enquête de satisfaction spécifique sur la perception des collaborateurs quant à l'articulation télétravail et présentiel en mai 2020 pour 100 % des collaborateurs
- L'enquête relationnelle menée en janvier 2024 montre que 78% des salariés estiment que le télétravail a un impact positif sur leur bien-être au travail.
- Une Charte du télétravail et une Charte de l'équilibre vie professionnelle vie personnelle diffusée début 2022, qui renforcent toutes les deux la Charte du droit à la déconnexion diffusée par Vertone en 2018.
- Un dispositif d'aide à l'aménagement du poste de travail du salarié à domicile

En 2025, Vertone a diffusé une Charte de l'organisation hybride du travail, mettant à jour la Charte du télétravail de 2022 et visant à encadrer le télétravail et à améliorer la qualité de vie au travail. Elle prévoit notamment :

- Une organisation flexible pouvant aller jusqu'à trois jours de télétravail par semaine selon les missions et les contraintes clients ;
- Le maintien des droits, avantages et opportunités professionnelles identiques à ceux des salariés présents sur site ;
- Des mesures garantissant le droit à la déconnexion, la protection des données et la prévention des risques liés au télétravail.

DROIT À LA DÉCONNEXION

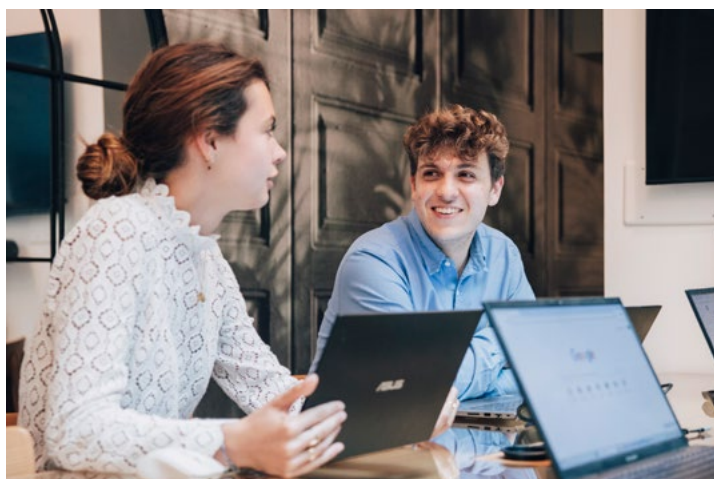
Le 19 septembre 2018, est entrée en vigueur la charte de Vertone relative au droit à la déconnexion.

Avec cette charte, l'objectif de Vertone est de rappeler les bonnes pratiques en la matière, tout en laissant à chaque salarié le choix d'organiser son travail, afin de pouvoir concilier vie personnelle et vie professionnelle, en respectant les règles de protection et les exigences liées au métier du conseil.

L'équilibre vie professionnelle et vie privée a de nouveau été réaffirmé au travers d'une nouvelle charte rédigée avec le CSE et la direction générale du cabinet, et diffusée en 2022.

100%

des collaborateurs
peuvent profiter du dispositif
d'aménagement de leur poste
de télétravail en 2025





CHAPITRE 4

Nos actions relatives à la protection de l'environnement

La protection de l'environnement prend une place primordiale dans le dispositif RSE de Vertone. En matière d'environnement, Vertone privilégie trois axes majeurs d'actions.

- > Limiter l'impact environnemental de nos bureaux
- > Limiter l'impact environnemental de nos déplacements
- > Sensibiliser nos parties prenantes aux bonnes pratiques environnementales

Nos actions pour limiter l'impact environnemental de nos bureaux

Depuis juillet 2022, l'ensemble des équipes Vertone s'est installé dans un espace de coworking Morning, une entreprise certifiée B-Corp. Le passage à une gestion de nos locaux en partie confiée à un tiers a demandé un contrôle des normes environnementales appliquées par le prestataire afin qu'elles soient en adéquation avec nos valeurs. Les actions environnementales développées par Morning ont aussi été complétées par de nouvelles bonnes pratiques mises en place à notre étage à notre initiative.

LA CONSOMMATION DE PAPIER

La gestion responsable du papier est un pilier de la politique RSE de Vertone qui a opté en 2025 pour un fournisseur proposant un papier certifié FSC® (organisation promouvant une gestion responsable des forêts) et Ecolabel européen, label permettant d'identifier les produits les plus respectueux de l'environnement. L'ensemble de nos imprimantes est certifié Energy Star et pourvu d'une fonction d'extinction automatique. Ces imprimantes sont par ailleurs paramétrées par défaut pour une impression des documents en recto-verso et noir & blanc.

LE MATÉRIEL INFORMATIQUE

Depuis 2023, la politique de remplacement des ordinateurs a évolué : ceux-ci ne sont plus remplacés tous les 3 ans mais uniquement lorsqu'ils ne fonctionnent plus et ne peuvent être réparés. En 2024, le score de réparabilité des nouveaux ordinateurs est passé de 6,7 à 7,8.

L'ÉLECTRICITÉ, L'EAU, ET LES AUTRES CONSOMMABLES

La consommation en eau et en électricité de l'étage Vertone est suivie de près avec le prestataire Morning depuis notre installation. Le chauffage est réglé sur 19°C en hiver, la climatisation sur 25°C en été, et des incitations devant éviter le dérèglement des températures ont également été mises en place. A terme, un système de GTB devrait pouvoir permettre de suivre et de régler la température. Afin de réduire la consommation en électricité, un système permettant d'éteindre les prises des postes de travail est aussi mis en place, les collaborateurs ayant été sensibilisés à adopter ce réflexe.

L'éclairage installé est de basse consommation. Néanmoins une modification des réglages a été appliquée afin de déclencher les détecteurs de mouvement avec un niveau de lumière plus bas et de réduire la durée d'éclairage des espaces communs.

La consommation en eau est également suivie régulièrement et des étiquettes devant permettre de consommer moins d'eau ont aussi été affichées dans les sanitaires.

morning,





Pour les consommables du quotidien, l'espace Morning met à disposition des collaborateurs de la vaisselle permettant ainsi de réduire les déchets. Les produits d'entretien de l'espace sont aussi mis dans des contenants réutilisables et les fournitures de bureau gérées par Vertone sont commandées selon le niveau de stock.

L'espace de coworking propose également des boissons chaudes et les Vertoniens disposent d'une machine à café à leur étage. Le café sélectionné, « Terre de Café » provient d'une filière durable avec une traçabilité des parcelles, des produits bio et une torréfaction réalisée en France.

Concernant les installations de l'espace Morning et son aménagement, du mobilier écoresponsable meuble les espaces. Les bureaux, casiers et tables de réunion sont fabriqués en Bretagne avec une traçabilité de A à Z. Les Phone box sont également fabriquées en France.

LE RECYCLAGE

La gestion et le recyclage des déchets dans notre espace de coworking ont été délégués au prestataire Lemon Tri. Ce dernier est certifié B-Corp depuis 2016, a obtenu la distinction « Best of the world » en matière d'engagement environnemental en 2018 et dispose de l'agrément ESUS (Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale). D'autre part, Lemon Tri s'engage pour l'inclusion sociale en formant et accompagnant chaque année une trentaine de personnes aux métiers de l'économie circulaire.

Le dispositif de tri au sein des locaux comporte 4 bacs de tri : bouteilles en plastique et canettes / papier & carton / verre / déchets divers.

Lemon Tri se charge de conditionner les différentes matières, avant de les envoyer dans des filières de recyclage partenaires. Ces filières sont choisies pour leur proximité géographique (100% circuits courts) et leur efficacité (recyclage 100% matière).

105,4 kg

de DEEE recyclés en 2026

Nos actions pour limiter l'impact environnemental de nos déplacements

Vertone dispose d'une politique de voyage responsable destinée à encourager davantage l'usage de transports respectueux de l'environnement :

- > Les transports en commun ainsi que le vélo sont privilégiés pour se déplacer dans Paris et ses proches banlieues
- > Le train est privilégié pour les moyennes distances en France et en Europe
- > L'avion est à envisager uniquement pour les trajets représentant plus de 3h30 de train

Pour favoriser l'usage des modes de transports en commun ou qui n'émettent pas d'émission dans les trajets quotidiens domicile-bureau ou dans Paris et ses proches banlieues, Vertone a mis en place des incitations financières :

- > Vertone rembourse 100 % du coût du pass Navigo pour l'ensemble de ses collaborateurs.
- > Vertone rembourse jusqu'à 20€ par mois pour les abonnements vélo (soit 100 % des abonnements Vélib). En complément, Vertone participe à l'équipement en matériel de sécurité de ses collaborateurs à hauteur de 50€.

Le cabinet a également fait le choix de mettre à disposition un parking sécurisé pour les vélos dans le nouvel espace de travail Morning et ne propose pas de places de stationnement pour les voitures. Vertone ne dispose par ailleurs pas de parc automobile.

Aussi, une enquête menée en février 2023 auprès des collaborateurs a permis d'évaluer les habitudes des trajets quotidiens « domicile / travail » des collaborateurs en 2022 :

- > 69 % utilisent les transports en commun
- > 14 % font leur déplacement à pied ou à vélo
- > 10 % utilisent des trottinettes ou vélos électriques
- > 2 % utilisent une moto ou un scooter électrique

Vertone a déployé en 2019 l'ensemble du pack Teams (outil collaboratif + visio conférence) permettant les réunions à distance qui contribuent à l'abaissement du nombre de déplacements des consultants. Ce mode de travail s'est généralisé à partir de 2020 pour abaisser considérablement l'impact des déplacements du cabinet.

Enfin, depuis 2019, les séminaires Vertone ne nécessitent plus de déplacement en avion.

100 %

remboursement du pass Navigo (carte de transport en commun)

100 %

remboursement abonnement Vélib (vélos en libre-service)

20 €

par mois remboursement autre abonnement vélo

50 €

remboursement matériel de sécurité (casque, gilet...)

Nos actions pour sensibiliser nos parties prenantes aux bonnes pratiques environnementales

SENSIBILISATION DES SALARIÉS VERTONE

Dès leur arrivée, un guide de bienvenue est mis à disposition des nouveaux Vertoniens, présentant tout ce qu'il faut savoir sur le cabinet; activités du chantier RSE, les chartes signées par Vertone, les pratiques responsables, la confidentialité des données et le RGPD, et les associations soutenues par Vertone.

De plus, les salariés Vertone ont accès à différentes sources d'informations sur le thème du Durable, comme par exemple : un document de sensibilisation et de bonnes pratiques pour lutter contre la pollution numérique, transmis à tous les collaborateurs de Vertone et présenté à l'ensemble des salariés.

Depuis 2021, Vertone mène une opération de nettoyage des données contenues dans les messageries et les espaces numériques de travail partagés afin de limiter l'empreinte environnementale liée au stockage et à l'exploitation de données. Par ailleurs, le cabinet a mis au point un temps fort de nettoyage des boîtes mail et des espaces Teams/Sharepoint à l'occasion du Digital CleanUp Day afin de sensibiliser les collaborateurs à la pollution numérique. En 2025, Vertone a participé à cet événement pendant 2 semaines, du 17 au 28 mars. Lors de ces deux semaines, les collaborateurs ont été incités à nettoyer leurs boîtes mail, dossiers Teams/drive et disque dur, avec pour objectif de réduire de 20% l'espace occupé. Des bonnes pratiques pour ce nettoyage ont été diffusées à l'ensemble du cabinet et complétées par 2 sessions d'informations.

Depuis mars 2023, la politique de voyage responsable et le nettoyage numérique sont inclus dans le respect du règlement et des procédures dans les évaluations.

En juillet 2022, l'ensemble des collaborateurs a participé à la Fresque du Climat, animée par des salariés ayant déjà été formés au préalable, afin de les sensibiliser au dérèglement climatique et aux actions à mettre en place pour limiter les émissions de gaz à effet de serre. Suite à cette sensibilisation au dérèglement climatique à l'échelle de toute l'entreprise, il a été décidé que la participation à la fresque du climat ferait dorénavant partie du parcours d'intégration de tout nouvel arrivant.



18

collaborateurs ont été formés à l'animation de la Fresque du Climat depuis 2022

FORMATION « FONDAMENTAUX RSE »

Vertone a intégré dans le plan de formation de ses collaborateurs une formation « Fondamentaux RSE » sur deux journées. L'objectif est de permettre aux salariés :

- > d'avoir un socle de connaissances commun pour pouvoir comprendre et savoir parler des enjeux de la RSE ;
- > de savoir structurer la réflexion lors d'une mission RSE ;
- > d'avoir une culture des solutions existantes pour répondre aux enjeux du développement durable.



136

collaborateurs ont participé à la Fresque du Climat depuis 2022



SENSIBILISATION DES CLIENTS DE VERTONE

Pour Vertone, il est essentiel d'accompagner les entreprises vers un impact social et environnemental durable tout en leur permettant d'être économiquement viable. En interne la RSE fédère les collaborateurs en donnant un sens à leur mission, et en externe elle permet aux entreprises de se différencier de façon positive sur les marchés existants. C'est pourquoi nous avons développé une offre «Business à Impact positif» et accompagnons nos clients et leurs partenaires pour intégrer les problématiques d'impact dans leurs réflexions métier comme leviers d'innovation et de différenciation à travers différents axes :

- Acculturation sur le sujet du business à impact positif
- Valorisation des engagements RSE/impact auprès des clients
- Définition de la raison d'être et des engagements
- Définition d'une stratégie à impact positif
- Innovation positive
- Développement du « marketing responsable »

22%

du CA réalisé sur des missions
ayant une composante « durable »
en 2025



NOS BILANS CARBONE

Le premier bilan carbone de Vertone a été réalisé sur l'exercice 2022 et un second a ensuite été mené pour l'année 2025. Pour nous accompagner dans cette démarche volontaire, nous avons fait appel à l'entreprise Carbo et sa solution éprouvée de calcul de l'empreinte carbone (GHG Protocol), qui recouvre les 3 scopes (1, 2, 3a et 3b). La méthodologie proposée par Carbo comprend le recensement exhaustif de nombreuses données ainsi qu'une enquête collaborateurs.

Le résultat de ce bilan indique que Vertone a émis 202 tonnes d'équivalent CO₂ sur l'année 2025, ce qui correspond à environ 1,2 tonnes par collaborateur. L'empreinte carbone se décompose ainsi par poste d'émission: bureaux (83tCO₂e), achats & services (53,5tCO₂e), opérations (31,2tCO₂e), déplacements (14,9tCO₂e), produits numériques (13,2tCO₂e) et autres (5,7t CO₂e). Ces mesures nous permettent d'identifier nos principaux postes d'émission, de suivre leur évolution dans le temps et de définir des orientations ainsi que des actions concrètes pour réduire notre impact carbone, avec un objectif de 1 tonne d'équivalent CO₂ par collaborateur.



CHAPITRE 5

Nos actions relatives à l'éthique des affaires

Vertone est engagé pour l'éthique des affaires et mène des actions sur quatre axes majeurs.

- > Assurer la protection des informations et des données
- > Appliquer et promouvoir les comportements éthiques
- > Lutter contre toutes les formes de harcèlement
- > Assurer une utilisation éthique de l'intelligence artificielle

Nos actions pour assurer la protection des informations et des données

VERTONE ASSURE LA CONFIDENTIALITÉ DES INFORMATIONS INTERNES

Vertone est fermement engagé pour le respect de la confidentialité des données et du RGPD.

En 2018, Vertone a réalisé un inventaire complet de ses pratiques RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) sur la base d'une analyse d'écart entre l'ancienne législation et le nouveau règlement de l'Union Européenne en vigueur depuis le 25 mai 2018.

Entre 2020 et 2022 Vertone a mis à jour l'inventaire des traitements ainsi que les mentions légales et l'utilisation des cookies sur son site internet. En 2018, Vertone a complété cet inventaire par l'audit de son infrastructure informatique avec un organisme indépendant afin d'améliorer la sécurité et de se protéger des intrusions extérieures. En 2020, un espace «Confidentialité des données et RGPD» a été créé dans le réseau social d'entreprise de Vertone permettant ainsi la mise à disposition à l'ensemble des salariés des présentations et articles permettant de s'informer sur l'actualité et les bonnes pratiques liées à cette thématique. Deux contacts référents sont également communiqués afin de répondre à toute question que pourraient se poser les salariés de Vertone.

En 2023, un audit Cybervadis des risques en matière de sécurité de l'information a été réalisé. Vertone a obtenu la note de 679/1000. Cet audit sera renouvelé en 2026.

En 2025, toutes les procédures de sécurité ont été revues et révisées, et de nouveaux outils ont été déployés:

- > Bot Albert de Riot : outil de formation dispensant des cours sur la cybersécurité.
- > Mimecast : outil de protection des mails.
- > Pack Kaizen: outil renforçant la sécurité de la plateforme Microsoft 365, permettant ainsi une amélioration du score de sécurité.
- > Migration des postes informatiques sur l'ensemble des ordinateurs du cabinet datant d'avant mars 2025 vers Azure SD, afin de mettre en place de nouvelles fonctionnalités de sécurité avancées.

Enfin 3 campagnes de phishing ont été menées tout au long de l'année au sein du cabinet, impactant tous les collaborateurs, afin de les sensibiliser aux risques liés à ces attaques.

1

inventaire des traitements
mis à jour en 2022

1

charte de protection
des données et ressources
de Vertone mise à jour en 2022

VERTONE ASSURE LA CONFIDENTIALITÉ DES DONNÉES EXTERNES

Vertone s'engage sur la confidentialité des données que lui confient ses clients. Cet engagement est rappelé dans sa Charte éthique. Vertone est attaché à la confiance accordée par ses clients et s'engage à respecter la législation française et européenne en matière de protection de l'information, et notamment celles relatives à la Propriété Intellectuelle, au Secret des Affaires et au Secret des Correspondances. Quand les échanges concernent des données à caractère personnel, Vertone se conforme au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et à sa traduction dans le droit français. Ces obligations s'appliquent aussi bien aux données collectées ou produites par Vertone qu'aux informations qui lui sont confiées par ses clients.

Ces règles s'imposent à toute personne habilitée à accéder aux ressources du cabinet (outils, équipements, accès à internet, etc.) avec un dispositif de sécurité informatique adéquat.

Tous les salariés de Vertone sont formés au respect de la confidentialité des informations transmises par les clients lors d'une des premières formations proposées aux nouveaux consultants et par la prise de connaissance des règles de bonnes pratiques relatives à l'éthique qui figure dans l'espace dédié aux nouveaux arrivants.

QUINZAINE DES PRATIQUES RESPONSABLES

Depuis 2020, Vertone organise tous les un à deux ans la Quinzaine des pratiques responsables, qui vise à promouvoir l'éthique dans toutes les situations professionnelles rencontrées par les salariés de Vertone. À cette occasion, plusieurs ateliers d'échange ouverts à l'ensemble des salariés sont organisés pour promouvoir les bonnes pratiques. Les thèmes abordés sont la protection des données, la confidentialité, la lutte contre le harcèlement, la lutte contre les conflits d'intérêts et la corruption, et la promotion de la diversité.



Nos actions de promotion des comportements éthiques

Pour compléter sa Charte éthique, Vertone met à disposition de ses salariés depuis 2020 un Code de conduite et de pratiques responsables. L'objectif de ce code est de promouvoir un comportement professionnel éthique et responsable que doivent appliquer tous les collaborateurs. Ce code présente :

- > Les principes de confidentialité
- > La lutte contre la corruption
- > Le droit à la libre concurrence
- > Les conflits d'intérêt
- > L'engagement Vertone
- > Le respect et la protection des actifs de Vertone
- > La gouvernance de l'éthique

En 2020, Vertone a également créé un espace «Pratiques responsables» sur son intranet et met ainsi à disposition de l'ensemble de ses salariés des documents présentant les bonnes pratiques éthiques prônées par le cabinet.

La Quinzaine des pratiques responsables organisée tous les un à deux ans par Vertone renforce l'engagement du cabinet pour la diffusion de pratiques et de comportements éthiques dans le cadre professionnel en créant des temps d'échanges entre consultants sur ce sujet. Elle se clôture par une présentation en réunion managers.

Vertone pousse également ses fournisseurs à respecter l'éthique des affaires, et leur demande la signature d'une Charte Fournisseurs respectant les principes du Global Compact et les conventions de l'OIT.

Enfin, l'ensemble des nouveaux managers Vertone est amené à assister à une journée de formation au contenu lié avec sa nouvelle prise de responsabilité, et qui inclut notamment la sensibilisation à l'Éthique des Affaires.

1

charte éthique

1

code de conduite
et de pratiques responsables

1

procédure d'alerte
(harcèlement moral, sexuel
et lanceur d'alerte)

Nos actions de lutte contre toutes les formes de harcèlement

Vertone porte en valeur forte la lutte contre toutes les formes de harcèlement.

En mai 2019, Vertone a mis en place et diffusé 3 dispositifs d'alertes complémentaires en cas de risque professionnel (danger grave et immédiat, harcèlement sexuel, constatation de crimes ou délits), notamment en application de la loi SAPIN II de protection des lanceurs d'alerte.

Si un salarié est témoin ou victime d'une situation de harcèlement, il lui est demandé d'informer Vertone en contactant le Directeur Général, la Responsable RH, son Manager, un Délégué du Personnel ou de le signaler sur une boîte email dédiée afin que Vertone puisse mettre un terme à cette situation. Par ailleurs, le salarié est informé de son droit de se tourner également vers l'inspection du travail, la médecine du travail, un syndicat ou un avocat.

Vertone a réaffirmé dans son code de conduite et de pratiques responsables que le respect de ses collaborateurs, passant par le rejet de toute forme de discrimination, par la promotion de la diversité et la protection de la vie privée, est au cœur de ses valeurs.

La Quinzaine des pratiques responsables aborde également le sujet du harcèlement à l'occasion d'un atelier ouvert à l'ensemble des salariés et dédié à ce sujet co-animé par le Directeur Général de Vertone.

0

alerte harcèlement en 2025
pour Vertone

Nos actions pour une utilisation éthique de l'intelligence artificielle

Vertone a fait le choix de déployer MyAuxilium à l'ensemble de ses collaborateurs dès 2026, afin de garantir un usage éthique, responsable et sécurisé de l'intelligence artificielle. Ce dispositif répond à des exigences élevées de sécurité, de stockage (en Europe), de confidentialité et de conformité, notamment en matière de zero data retention, et vise à permettre l'exploitation des données et documents dans un environnement maîtrisé.

Ce déploiement s'inscrit dans l'un des objectifs de Vertone en tant que Société à Mission: garantir un usage responsable des nouvelles technologies et de la donnée, pour accompagner les transformations de nos métiers et celles de nos clients.





CHAPITRE 6

Notre politique achats responsables

Les achats de Vertone contribuent à la création de valeur du cabinet et à sa performance économique durable :

- Sélectionner des fournisseurs locaux, TPE ou PME et engagés
- Garantir la bonne application des pratiques d'achats responsables
- Acheter des consommables sur la base de critères de durabilité

La politique achats responsables a pour objectif de définir la prise en compte des enjeux de développement durable liés aux achats de Vertone et garantir leur mise en œuvre.

SÉLECTIONNER DES FOURNISSEURS LOCAUX, TPE OU PME, QUI S'ENGAGENT SUR DES CRITÈRES ÉTHIQUES, SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX

Vertone s'engage à sélectionner de manière prioritaire des fournisseurs locaux, considérés comme des TPE ou PME et faisant intervenir des personnes vulnérables.

Vertone est convaincu qu'il doit exiger de ses fournisseurs les meilleures pratiques sociales et environnementales. Ainsi, le cabinet a développé une charte de bonnes pratiques RSE qu'il demande à ses fournisseurs de compléter, signer et respecter. Cette charte définit 3 principes clés décrits ci-dessous :

Respect de l'éthique commerciale :

- Refus de toute pratique commerciale illégale ou déloyale
- Respect de l'ensemble des lois, règlements et normes internationales afférents à la prévention de la corruption
- Refus d'offrir ou solliciter, directement ou indirectement, des avantages, des invitations ou des cadeaux, argent ou autres dans le but d'en obtenir un avantage indu (marché, contrat, etc.)

Respect des engagements sociaux et du droit du Travail :

- Conventions internationales sur les principes et droits fondamentaux au travail, notamment la déclaration de l'Organisation Internationale du Travail, la législation internationale en matière de droits de l'homme et le Pacte Mondial de l'ONU
- Conditions de travail respectueuses de la dignité de l'Homme, interdiction de toute forme de travail portant atteinte à la santé ou la sécurité des personnes, respect de la législation sur les horaires de travail, la rémunération, la formation et le droit syndical

Respect de l'environnement :

- Adhésion aux principes de protection de l'environnement : principes de précaution, réduction de la pollution (eau, air, bruit, sols), des émissions de gaz à effet de serre, limitations des consommations de ressources et de l'énergie, protection de la biodiversité, efficacité énergétique
- Mise en place de mesures contribuant à la protection de l'environnement (système de gestion environnementale) en s'efforçant de minimiser les impacts environnementaux négatifs générés par ses produits et services sur l'ensemble du cycle de vie (conception, production, transports, fin de vie, etc.)
- Mise en place d'actions visant à réduire son empreinte carbone

Enfin Vertone souhaite soumettre à ses fournisseurs un questionnaire de contrôle concernant leurs pratiques environnementales et sociales.

71 %

de fournisseurs locaux
(ayant leur siège social à moins
de 80 km de Vertone)

60 %

des fournisseurs
sont des PME

GARANTIR QUE LES SALARIÉS DE VERTONE APPLIQUENT DES PRATIQUES D'ACHATS RESPONSABLES

➤ Bannir tout avantage que pourrait tirer un salarié de Vertone pour donner un avantage commercial ou contractuel à un fournisseur : Vertone met à la disposition de ses fournisseurs et de ses collaborateurs un dispositif d'alerte permettant de signaler tout manquement grave aux droits humains, aux libertés fondamentales, à la santé et à la sécurité des personnes ainsi qu'à l'environnement, constaté dans le cadre de l'exécution de leur contrat. Ce dispositif d'alerte est disponible à l'adresse <https://app.alertcys.io>.

➤ Former les principaux acheteurs de Vertone aux pratiques d'achat responsable.

ACHETER DES PRODUITS DE QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE OU SOCIALE RECONNUE

Compte tenu de son activité de conseil, les produits consommés par Vertone sont constitués de :

➤ Matériel et consommables informatiques : PC, imprimantes, câbles, serveurs, souris, encre ...

➤ Papeterie et écriture : papier, cahiers, stylos, ...

➤ Consommables de cuisine, locaux et sanitaire : sachets de thé, café moulu, boissons, gobelets, vaisselle, produits de nettoyage, papier-toilettes, essuie-tout, ampoules, piles, ...

➤ Mobilier : chaises, bureaux, tableaux blancs, ...

Au-delà du choix de fournisseurs responsables, Vertone souhaite acheter des produits sur la base de critères de durabilité. Vertone privilégie ainsi l'achat de produits consommables répondant aux critères suivants :

➤ Labellisés : signes d'excellence, les labels garantissent un niveau d'exigence élevé en termes de limitation des impacts des produits sur l'environnement et la santé, tout en maintenant leur niveau de performance. Vertone privilégie donc l'achat de produits labellisés biologiques ou d'origine naturelle, basse consommation, locaux, équitables ou artisanaux.

➤ Recyclés, rechargeables ou réutilisables : tout au long de son cycle de vie, un produit laisse une empreinte environnementale (déchets, pollution) sur le long terme. Vertone privilégie donc l'achat de produits recyclés, rechargeables ou réutilisables : à moindre impact sur l'environnement.

SUIVI DE LA POLITIQUE D'ACHATS RESPONSABLES

Vertone s'engage à suivre et évaluer sa politique achats responsables dans le cadre de son chantier RSE piloté par un partner de Vertone et auquel plusieurs salariés contribuent.

Pour cela plusieurs actions sont mises en œuvre :

➤ Application de la politique

➤ Suivi annuel des KPIs susmentionnés

➤ Actions d'amélioration continue

Convaincu de la création de valeur induite par l'excellence de ses équipes, Vertone est en processus d'amélioration constante sur les sujets liés aux achats responsables. Le cabinet se donne donc les moyens de mettre en œuvre sa politique achats responsables et de participer activement à sa promotion en interne et en externe.





CHAPITRE 7

Nos indicateurs de performance

Nos indicateurs de performance

OBJECTIF		INDICATEUR	2023	2024	2025
NOS ACTIONS RELATIVES AUX DROITS DE L'HOMME	ENGAGEMENT ASSOCIATIF	Nombre de JH	292	335	231
		Dons aux associations (en euros)	26 000	20 000	10 000
		Nombre d'associations accompagnées par Vertone	14	16	12
		Nombre de consultants mobilisés pour Vertone Care Day	85	94	80
		Part du 1% Pledge réalisée	94	106	62
NOS ACTIONS RELATIVES AU SOCIAL ET AUX CONDITIONS DE TRAVAIL	EFFECTIF VERTONE	Effectif moyen total en ETP	174	175	171
		% de salariés employés en CDI	100	100	100
		Nombre de personnes embauchées en CDI au cours de l'année	25	27	18
		Nombre de stagiaires	26	16	18
		Nombre de stagiaires recrutés en CDI	11 (sur 19 en fin d'études)	6 (sur 11 en fin d'études)	6 (sur 11 en fin d'études)
		Taux de turnover (en %)	14	14	16
		Taux de satisfaction au travail des collaborateurs (étude tous les 2 ou 3 ans)	96%	-	-
		% de salariés ayant bénéficié d'une évaluation annuelle	100	100	100
		% du capital détenu par des collaborateurs du cabinet	100	100	100
	DIALOGUE SOCIAL	Nombre de réunions du CSE	6	6	6
	DIVERSITÉ	% hommes	46	42	45
		% femmes	54	58	55
		Index d'égalité hommes/femmes (%)	90	95	89
		% de femmes sur l'ensemble des managers et +	50	49	63
		Nombre de participants à la formation recrutement diversité	30	30	11
		ETP déclarés en situation de handicap	3	4	4

OBJECTIF		INDICATEUR	2023	2024	2025
NOS ACTIONS RELATIVES AU SOCIAL ET AUX CONDITIONS DE TRAVAIL	DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES	Nombre de formations à disposition des collaborateurs	26	40	41
		Nombre de collaborateurs ayant participé à au moins une formation	140	166	150
		Nombre moyen d'heures de formation par collaborateur	20	22	15
NOS ACTIONS RELATIVES À LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	CONSOUMMATIONS DU CABINET	Kg d'équipements électroniques recyclés (DEEE)	80	25	0
		Tonnes de CO ₂ émises	204 (sur l'exercice 2022)	-	202
		Tonnes de CO ₂ émises par salarié	1,17 (sur l'exercice 2022)	-	1,18
		Nombre de rames de papier consommées par salarié	0,5	0,3	0,5
	SENSIBILISATION	Proportion dans le CA des missions ayant une composante durable	24	23	22
		Nombre total de consultants ayant participé à une fresque du climat	136	136	136
NOS ACTIONS RELATIVES À L'ETHIQUE DES AFFAIRES	REPORTING DES PROCÉDURES D'ALERTE CHEZ VERTONE	Nombre de procédures d'alerte lancées par les collaborateurs	0	0	0
		Nombre de cas de corruption signalés	0	0	0
		Nombre de plaintes reçues concernant des pratiques commerciales déloyales	0	0	0
	SÉCURITÉ DES DONNÉES	Nombre d'incidents de sécurité des données signalés	0	0	0
NOS ACTIONS RELATIVES À NOTRE POLITIQUE ACHATS RESPONSABLES	FOURNISSEURS	Part de fournisseurs identifiés comme locaux (siège social situé à moins de 80 km du siège social de Vertone)	86 %	86 %	71 %
		Part de fournisseurs identifiés comme TPE/PME	71 %	71 %	60 %
		Nombre de fournisseurs faisant intervenir des personnes vulnérables en tant que ESAT	1	1	0
		Part des principaux fournisseurs ayant signé la charte fournisseurs	46 %	46 %	
	DISPOSITIF D'ALERTE EN CAS DE MANQUEMENT	Part des salariés ayant reçu une notification du lien vers le dispositif d'alerte	100 %	100 %	100 %
	POLITIQUE DE VOYAGE RESPONSABLE	Part des salariés ayant reçu la politique de voyage responsable Vertone	100 %	100 %	100 %

Nous remercions chaleureusement tous les contributeurs Vertone :

Olivier-Régis BEUMANOIR

Alexandre BOCRIS

Thomas CHAPELLE

Rodolph CHAUSSE

Lise CONDÉ

Tanguy DESMARESCAUX

Margaux FEREDJ

Charlotte GIL

Capucine GOUTALLIER

Manon HERROU

Delphine JALLAT

Juliette LAFONT

Pierre-Antoine LOUVARD

Camille MARTIN

Hélène MASURE

Louise OLIVIER

Clara PAVAGEAU

Alix PRIMA

Laura SALLET

Zoé TACQUARD

Arnaud VIODY

Contact

Alexandre BOCRIS – Partner et Responsable RSE
alexandre.bocris@vertone.com

